



BUREAU DU COMITÉ DE DIRECTION

PROCES VERBAL N° 13 – SAISON 2024/2025

Réunion du :	14/02/2025
Président :	CORNEC Sébastien
Présents :	HAMARD Jacques, MERLET Xavier, PERROT Michel, SALMON Éric
Excusé :	
Assiste :	
Invités :	

Sébastien CORNEC présente l'ordre du jour et rappelle les objectifs de cette journée.

1. Ressources Humaines

A- Fiches de poste

Michel PERROT aborde le sujet des fiches de poste du pôle administratif qui ont été travaillées en amont et en lien avec Delphine ROBERT, Directrice.

Chaque fiche est relue et complétée dans l'optique d'une clarification et d'une harmonisation avant une présentation aux salariés à définir.

Une attention particulière a été portée sur les missions, les relations fonctionnelles du poste, la répartition estimative du temps de travail, les compétences requises pour le poste, les compétences transverses, les formations requises et les moyens matériels mis à disposition.

B- Financier

- Salaires

Les salaires cumulés correspondent à plus de 50% du budget.

Éric SALMON informe les élus du Bureau qu'une taxe sur les transports devra être versée à Angers Loire Métropole en fonction du nombre d'ETP (11).

C- Organisation du Temps de Travail

- Télétravail

Les élus du Bureau du CODIR échangent sur le télétravail.

Ils souhaitent qu'une organisation soit mise en place afin de maintenir une équité entre les salariés. Un consensus est trouvé.

Les élus du Bureau du CODIR décident de proposer à la validation du CODIR du 10/03 une organisation sur l'application du télétravail (TT).

2. Finances

A- Diminuer nos charges

- Etat des lieux

Éric SALMON expose la situation des comptes :

- le prévisionnel 2024-2025,
- la situation au 31 janvier 2025.

La consommation d'énergie est étudiée en détail.

- Pour l'électricité, la part de la climatisation est importante. La hausse de la consommation au mois de janvier est liée au chauffage de la salle Loire. Une étude thermique de cette salle doit être effectuée dans le but de faire des économies car l'isolation est perfectible.

- La consommation de gaz a baissé sensiblement en volume depuis 2021.

- Le suivi des dépenses liées à l'électricité et au gaz est essentiel pour maîtriser la consommation. Il est décidé de limiter le chauffage et la climatisation à une température qui sera déterminée. (par exemple 20°C pour le chauffage et 26°C pour la climatisation)

Les élus du Bureau du CODIR décident de proposer à la validation du CODIR du 10/03 de mener une étude concurrentielle comparative.

Les différents autres postes de dépenses sont analysés pour en réduire le coût :

- Les packs FFF individuels, le carburant des véhicules de service, la sous-traitance administrative (PSL, Lucca), la sous-traitance entretien (nettoyage), la maintenance informatique, la téléphonie mobile, les assurances, l'outil géolocalisation, les honoraires du commissaire aux comptes, les sections sportives, les frais de déplacement des commissions, l'ANPDF, le budget réception.

Les élus du Bureau du CODIR décident de proposer à la validation du CODIR du 10/03 de mener ou poursuivre une étude concurrentielle comparative sur les sujets suivants :

- la sous-traitance administrative et entretien
- la géolocalisation
- la téléphonie fixe et mobile
- la complémentaire santé

B-Augmenter nos recettes

- Naming de nos compétitions

Le Président souhaite que la Commission des Partenariats, s'engage rapidement dans cette démarche et informe le Bureau des objectifs recherchés d'ici la fin de la mandature. Il mandate Michel PERROT pour mener et suivre ce projet en lien avec le président de la Commission idoine.

- Annexe 5

Un constat est effectué sur le règlement financier.
De nombreux échanges ont lieu.

Les élus du Bureau du CODIR décident de proposer à la validation du CODIR du 10/03 une planification de l'évolution de l'annexe 5 jusqu'à la fin de la mandature.

- Subventions et partenariats

L'ensemble des subventions est analysé, en particulier celles de l'ANS.
Pour les demandes de subventions, le Bureau décide que les dossiers soient à la charge d'une seule personne (tant sur le montage que le suivi).

- Proposition d'un nouveau prêt

Sébastien CORNEC présente ce projet financier pour ne pas toucher au capital existant et pour utiliser la capacité d'emprunt.

Les élus du Bureau du CODIR décident de proposer à la validation du CODIR du 10/03 un financement pour les travaux structurants de notre foncier bâti.

3. Calendarisation

Le Président, souhaite que soient évoqués et planifiés les projets qui étaient dans le programme pour lequel la liste « Ensemble, toujours ! » a été élue le 22 juin 2024.

A- Organiser une formation sur les gestes qui sauvent

GROUPAMA, notre assureur véhicules, propose des formations gratuites auprès des salariés. Jacques HAMARD et Pierre LEROY suivent ce dossier sous la responsabilité du Président du District. Il est attendu que d'ici la fin de la mandature, nous organisons une formation à d'autres familles du football.

B- Remettre en place des formations

Le Président mandate Xavier MERLET, responsable de la structuration des clubs de prévoir en lien avec Hubertus BIALAS, une formation à destination des nouveaux présidents, secrétaires et trésoriers. (dead line octobre 2025).

Les élus du Bureau du CODIR décident de proposer à la validation du CODIR du 10/03 une proposition sur l'organisation.

C- Recréer des réunions de secteurs

Les élus du Bureau souhaitent inscrire à l'agenda de la saison prochaine, des réunions de secteurs. Un débat animé s'engage et une proposition sera faite prochainement.

Les élus du Bureau du CODIR décident de proposer à la validation du CODIR du 10/03 une proposition sur l'organisation.

D- Créer un conseil consultatif décloisonné

Ce conseil consultatif est en cours de formation.

4. Divers

Les dotations pour les **manifestations de fin de saison** sont évoquées.

Les élus du Bureau du CODIR décident de revoir, pour cette saison les dotations, notamment sur le football à 11.

Un mail sera envoyé à l'ensemble des Présidents de Commissions concernés.

Prochaines réunions :

☞ **Bureau** : mardi 4 mars en visioconférence

☞ **Comité de Direction** : lundi 10 mars (présentiel)

Le Président	Le Secrétaire de séance
M. Sébastien CORNEC	M. Xavier MERLET